

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE

17 mars 2025

01. Révisions des règlements administratifs

Les révisions des règlements administratifs ont été présentées par voie électronique et lors des réunions téléphoniques du Conseil de l'association des associations provinciales et territoriales (APT) les 3 décembre 2024 et 20 janvier 2025. D'autres occasions de discussion et d'examen ont été offertes pendant ces réunions téléphoniques et par voie électronique, par courriel.

Le quorum n'ayant pas été atteint le 19 février 2025, la présidente a procédé à un vote par voie électronique, 11 voix sur 13 ayant été enregistrées le 17 mars 2025.

AGM-01-25

MOTION : Approuver les révisions des règlements administratifs, telles que présentées.

Ryan / Cromarty
ADOPTÉE

